

Triez, recyclez, préservez la nature !

## Toutes les actualités du secteur DÉCHETS ...



Contact communication 04 76 93 17 71  
[sandra.bonnin@paysvoironnais.com](mailto:sandra.bonnin@paysvoironnais.com)

### 1<sup>er</sup> mai : Les déchèteries passent aux horaires d'été

#### HORAIRES\* D'ÉTÉ

DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 31 OCTOBRE



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
La Buisse	8h30 à 12h et 13h30 à 18h30					
Coublevie	13h30 à 18h30					
Moirans Tullins Le Pin St-Nicolas de Macherin	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	8h30 à 12h et 13h à 18h
Rives Montferrat	Fermé	13h30 à 18h30	Fermé	13h30 à 18h30	13h30 à 18h30	

### Location de petits broyeurs à végétaux !

Vous habitez le Pays Voironnais, vous souhaitez réduire le volume de vos déchets et vos trajets en déchèterie ? Vous pouvez louer de petits broyeurs à végétaux à la Ressourcerie située à La Buisse ou à Voiron auprès du groupe Adéquation.

En utilisant ces petits broyeurs, vous pourrez réaliser un paillage naturel et embellir vos jardins et plantations tout en réduisant significativement l'installation d'herbes indésirables.

**Pour en savoir plus sur les modalités et tarifs :**  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) ou 04.76.32.72.80



## A la découverte du lombricompostage



**Rendez-vous :** Le vendredi 21 avril de 17h30 à 19h30 au Site Écologique de La Buisse ou le vendredi 30 mai de 17h30 à 19h30 à La Murette.

**Attention, inscription obligatoire au : 04.76.55.02.66 (standard du site écologique de La Buisse).**

A l'issue de cette séance d'initiation, vous pourrez, si vous le souhaitez, vous procurer un lombricomposteur au tarif préférentiel de 25 euros.

**Pour en savoir plus :** [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

## Collecte des déchets les jours fériés

Les agents de collecte travaillent tous les jours fériés à l'exception de Noël et du jour de l'an. Donc, n'oubliez pas de sortir vos bacs les lundis 17 avril, les 1<sup>er</sup> et 8 mai, le jeudi 25 mai et le lundi 5 juin 2017.

**Attention, les déchèteries et la Ressourcerie sont fermées tous les jours fériés.**

## Les piles, un geste de tri dans l'oubli ?



**Si les piles rechargeables se rentabilisent dès cinq utilisations et qu'elles peuvent se recharger près de 1000 fois, on continue à leur préférer dans 95% des cas les piles jetables.**

La fabrication des piles nécessite pourtant une consommation importante d'énergie et de matériaux non renouvelables (aluminium, cadmium, fer, lithium, mercure, nickel, zinc...).

A cela s'ajoute que les deux tiers des piles jetables vendues ne sont pas ramenées pour être recyclées.

Inquiétant, quand on sait qu'une pile peut contaminer pendant un demi siècle 1 m<sup>3</sup> de terre et 1000 m<sup>3</sup> d'eau.

Alors n'oublions pas les bons gestes et jetons nos piles dans les boîtes à piles ou en déchèterie pour leur donner une seconde vie !

## Localiser le point verre le plus proche de ses trajets en un clic !

Rendez-vous sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique cartographie.

1 bouteille en verre triée = 1 bouteille en verre recyclée ! Le verre est interdit dans les autres bacs.

